

TRAJETS PROFESSIONNELS

LA MOBILITÉ URBAINE CHERCHE LA BONNE VOIE

Boosté par le télétravail qui modifie en profondeur les déplacements et par les pouvoirs publics qui accompagnent la transition énergétique, un nouvel écosystème se met en place pour aider les entreprises à réorganiser les trajets domicile-travail de leurs salariés. **Par Thierry Beaufre.**

Deux ans après sa mise en place, le forfait mobilités durables (FMD) avance à la vitesse d'une trottinette... bridée. Selon un premier baromètre de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 20 % des entreprises auraient franchi le pas, un chiffre largement surestimé selon les professionnels qui dénoncent une étude réalisée à partir d'un échantillon non-représentatif. Le député écologiste Matthieu Orphelin a réalisé sa propre enquête auprès des plus grosses sociétés françaises. Seulement 39 % des entreprises du CAC 40 auraient mis en place le FMD, un résultat jugé "très insuffisant" par l'élu. Les pouvoirs publics parient sur une prochaine sortie de crise sanitaire et plusieurs nouveautés en 2022 pour populariser le dispositif, pour l'heure facultatif. Concrètement, le FMD permet aux entreprises d'encourager leurs salariés à utiliser des modes de transport plus écologiques pour leurs déplacements domicile-travail, à travers une prise en charge (défiscalisée et exonérée de charges sociales) des frais, portée à 500 euros en 2021 (contre 400 euros initialement) et même 600 euros en cas de cumul avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport collectif. Par ailleurs, suite à la publication d'un décret le

17 décembre, le titre-mobilité vient compléter le dispositif. S'inspirant des titres restaurants et se présentant sous la forme d'une carte prépayée, il permet au salarié de régler divers frais auprès de fournisseurs agréés : un co-voiturage, une offre partagée (vélo, trottinette...), une location de voiture électrique ou hybride, des frais de recharge ou encore l'achat et l'entretien d'une bicyclette électrique. Depuis le 1^{er} janvier, l'achat d'engins de déplacements personnels motorisés (trottinettes, scooters électriques, gyropodes...) est également inclus dans le dispositif.

JEUNE FINTECH

De quoi booster l'activité des boutiques d'engins qui fleurissent partout dans les villes, mais aussi favoriser l'émergence de start-up spécialisées qui entendent accompagner les entreprises dans leur politique RSE, alors même que la gestion des déplacements demeure complexe et chronophage. Créée en 2019, Betterway a développé une carte de paiement dédiée à la mobilité des salariés, qui peut intégrer les offres de transports rattachées au FMD mais aussi les primes carburants ou le remboursement de 50% des transports en commun. La jeune fintech, qui a levé 1,5 million d'euros en janvier 2021, aide les entreprises à définir quels sont les modes de transport éligibles au forfait mobilités durables, à fixer un plafond de dépenses pour les employés et permet une meilleure gestion des factures. *"Il s'agit d'épouser les nouvelles habitudes de déplacements. Un tiers des salariés affilié à notre offre sont multimodaux"*, explique le co-fondateur Denis Saada, qui a déjà séduit une cinquantaine d'entreprises, pour l'essentiel des grands groupes comme TF1, Axa, Métro ou la BPI. *"Les PME sont encore frileuses. Elles ont été davantage secourues par la crise sanitaire et ont, pour l'heure, d'autres priorités"*, estime-t-il. Par ailleurs, certaines sont installées dans des zones rurales où l'offre de transports alternatifs à la voiture est faible. La solution pourrait passer par le co-voiturage domicile/travail ●●●▶

►►► (le "court-circuitage") qui rentre dans le dispositif du FMD, à travers des plates-formes comme BlaBlaCar Daily, Karos, Ecov ou Klaxit. Persuadé d'une accélération prochaine du marché, Betterway a rejoint le "Collectif Forfait Mobilités Durables" créé en mars 2021 afin de peser dans le débat public, avec plusieurs objectifs : faire grimper le FMD à 800 euros par an pour mieux coller à la réalité du marché, le rendre obligatoire et inciter l'état et les collectivités locales à y participer financièrement, pour une meilleure équité sociale et territoriale. Lancée en octobre 2020, Worklife veut également sa part du gâteau. La jeune pousse entend aider les entreprises à mieux valoriser et gérer les avantages salariés, à travers une application et une carte de paiement unique qui peut regrouper le forfait mobilité durable et le remboursement obligatoire des 50 % de l'abonnement de transport, mais également les titres-restaurants, le financement de l'équipement de télétravail ou les services à la personne.

UNE CONSOLIDATION DU MARCHÉ

Globale et intelligente, cette carte reconnaît automatiquement le type de dépense du salarié et la dirige vers le portefeuille correspondant, pour une gestion RH facilitée. *"Avec le développement du télétravail, les mobilités évoluent, les usages se multiplient. De nombreux salariés veulent devenir acteurs de leur mobilité et souhaitent pouvoir combiner un pass mensuel ou des tickets de transports en commun avec un déplacement à vélo, un co-voiturage"*, explique le PDG Benjamin Suchar, qui met en avant la souplesse de sa solution. L'entreprise choisit le montant alloué, la période d'utilisation des sommes versées, le type de transports autorisés (il est par exemple possible d'exclure les trottinettes, considérées par certains comme trop accidentogènes). Proposée aux sociétés de plus de 50 salariés, la solution de Worklife a déjà séduit Amazon ou Aviva. *"Les grandes entreprises ont pris des engagements RSE forts et ont davantage de temps que les PME, qui vont nécessairement suivre. Il faut encore faire de la pédagogie"*, poursuit Benjamin Suchar.

A l'instar de Worklife, d'autres opérateurs qui ont d'abord fait leurs preuves avec le titre-restaurant avancent à grande vitesse. Edenred a lancé une offre "Ticket mobilité" en juin 2021 en s'associant à divers partenaires tels que Lime, MyPangee, CityScott, Ubeeqo, BlaBlaCar Daily, Izivia et Leclerc. Une seule carte, associée à une application, permet à un salarié de régler les dépenses de vélo, co-voiturage ou frais d'alimentation

d'un véhicule électrique auprès de commerçants agréés. *"La crise sanitaire que nous traversons invite à repenser la mobilité du quotidien, tout en questionnant son empreinte environnementale"*, explique Edenred France dans un communiqué, qui entend rééditer la réussite de son Ticket Restaurant avec cette nouveauté. Swile est également offensive. Fort de son nouveau statut de "licorne" (start-up valorisée plus d'un milliard de dollars), la jeune entreprise de Montpellier qui a fait son succès en dématérialisant les titres-restaurants, cadeaux et chèques-vacances, a lancé une offre dédiée à la mobilité durable en janvier, qui propose un accès à 8 000 prestataires. Son point fort : elle intègre la carte unique déjà commercialisée par Swile, qui réunit tous les avantages salariaux, pour plus de simplicité et d'efficacité. Chaque dépense est automatiquement débitée sur le bon compte. *"C'est notre particularité et notre force pour faire des ventes en cross-selling. Sur les 15 000 entreprises (600 000 salariés) qui utilisent déjà notre solution, 35% se disent intéressées"*, se félicite Julien Cutolo, directeur général France. Il se fixe pour objectif de convaincre chaque mois 10 000 utilisateurs d'ajouter cette nouvelle offre de mobilité.

